

*Communiqué de presse*  
*Pour diffusion immédiate*

## **Six projets contribuant à la revitalisation de municipalités rurales obtiennent un soutien financier de plus de 135 000 \$**

**Rimouski, le 25 août 2014** – Grâce au Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la MRC de Rimouski Neigette, en collaboration avec le Centre local de développement (CLD), a accordé pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014 une aide financière totalisant plus de 135 000 \$ pour la réalisation de six projets porteurs en municipalités rurales.

- Le Centre de mise en valeur des Opérations dignités d'Esprit-Saint et l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs ont œuvré au développement **d'une troisième route touristique signalisée dans la région du Bas-Saint-Laurent**, en concertation avec les élus et les représentants touristiques de plusieurs municipalités rurales des MRC du Témiscouata, de Rimouski-Neigette et de La Mitis. Cette route vise, entre autres, à générer un achalandage plus soutenu des attraits et services touristiques actuels des trois MRC, en plus d'en développer des nouveaux.
- Le Carrefour des Générations de La Trinité-des-Monts transformera le bâtiment municipal en un **complexe multifonctionnel incluant cinq logements sociaux à l'étage**. Cette transformation permettra aux citoyens un meilleur accès aux services municipaux, centralisés dans le complexe, ainsi que de combler le besoin de logement des personnes à faibles revenus et des nouveaux arrivants.
- La détérioration importante de la patinoire de Saint-Eugène-de-Ladrière conduira la Corporation de développement à démolir et à **reconstruire une patinoire** de plus petite dimension au cœur de la municipalité. Ce projet vise à améliorer l'offre de services en loisir, afin d'assurer un environnement et un milieu de vie agréable pour les citoyens, une priorité stratégique identifiée depuis 2009.
- La municipalité de Saint-Marcellin désire améliorer son bilan énergétique par **l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage de ses bâtiments**. Elle réalisera donc une étude de faisabilité technique pour ce type de chauffage. Si les résultats de l'étude s'avèrent positifs, cela permettrait de réduire les coûts de chauffage de 30 à 40 %, de diminuer les émissions de gaz à effets de serre et de dynamiser l'économie locale par l'approvisionnement en biomasse.
- L'Association pour le développement de Saint-Marcellin mettra sur pied un projet visant à diversifier les activités reliées à la **Feste Médiévale**. Le projet favorisera le développement économique de la municipalité ainsi que la création d'emploi à long terme.
- La municipalité d'Esprit-Saint acquerra un système d'approvisionnement en eau pour le Centre des Loisirs et les bâtiments avoisinants, système qui pompera l'eau du lac situé à l'arrière des bâtiments municipaux. Le système permettra principalement de glacer la patinoire municipale en hiver, afin de contribuer à maintenir l'offre de service jeunesse en loisirs.

Ces projets ont été adoptés par le Conseil des maires de la MRC Rimouski-Neigette, suivant les recommandations incluses dans le rapport annuel remis par le Comité de diversification et de développement de la MRC, en juillet dernier. La MRC compte sur la collaboration du CLD Rimouski-Neigette pour assurer le suivi de ces projets et un soutien à leur réalisation.

**Le Fonds de soutien aux territoires en difficulté** (FSTD) du gouvernement du Québec offre aux municipalités ayant un indice de développement plus faible des moyens concrets pour poursuivre la mise en valeur de leurs atouts et de leur potentiel de développement. Ce fond a généré jusqu'à présent des investissements de plus de 3 870 000 \$ et a permis la création ou le maintien de 60 emplois sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette.

- 30 -

**Source :**

Jean Létourneau  
Directeur du CLD  
(418) 722 8766  
j.letourneau@cldrn.com

**Pour entrevue :**

Francis St-Pierre  
Préfet de la MRC  
(418) 724-5154

**Information supplémentaire**

Composition du Comité de diversification et de développement :

- Cinq élus municipaux
- Deux représentants de la MRC
- Un représentant de chacun des ministères et organismes suivants :
  - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
  - Ministère des Finances
  - Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la Neigette
  - Centre local de développement de Rimouski-Neigette